

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20260320_P_047
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20260224_D_044 du Conseil Communautaire du 24 février 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : ADMINISTRATION GENERALE

Objet : Signature d'un contrat en faveur d'ARIMA pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en concurrence des contrats d'assurance.

Le Président,

N° 20260320_P_047

Décide

De signer un contrat avec :

OBJET

**ARIMA CONSULTANTS ASSOCIES
10 RUE DU COLISEE
75008 PARIS
SIRET : 481 557 833 00011**

Pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la mise en concurrence des contrats d'assurance de la collectivité.

Montant de la prestation : 2 600.00 € HT

Prestation qui pourra faire l'objet d'acomptes.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 20 mars 2026,

AR Prefecture

043-244301131-20260320-20260320_P_047-AU
Reçu le 26/03/2026

Le Président

Frédéric

